FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL
CAMEROON FOOTBALL FEDERATION
Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

Yaoundé, le 12 mai 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 002 FCF/PDT/SG/DAJ/DCOM/20

Une session du Bureau du Comité Exécutif de la FECAFOOT s'est tenue en visioconférence le 12 mai 2020 à l'effet de se prononcer sur la situation actuelle des compétitions de football au Cameroun dans un contexte marqué par les ravages de la pandémie du Covid-19.

Quelques heures avant, une rencontre du Comité Technique Transitoire, élargie au président de la FECAFOOT, au Syndicat des Clubs d'Elites du Cameroun (SYCEC), au Syndicat National des Footballeurs du Cameroun (SYNAFOC), à la Commission médicale et à la Commission Sécurité de la FECAFOOT, a été organisée en visioconférence dans le but de se prononcer sur les suites à donner aux championnats professionnels Elite One et Elite Two.

Ces meetings viennent à la suite des concertations précédemment organisées par le Bureau du Comité Exécutif de la FECAFOOT avec les autorités gouvernementales, la Ligue de Football Féminin du Cameroun (LFFC), la Ligue de Football des Jeunes du Cameroun (LFJC) et les dix Ligues Régionales.

A la lumière des arguments présentés et suivant les recommandations de la Commission médicale relatives à l'impératif de préservation de la santé des acteurs, le Bureau du Comité Exécutif de la FECAFOOT prend ce jour 12 mai 2020, d'importantes résolutions dont la teneur suit :

1. L'arrêt définitif des championnats professionnels Elite One et Elite Two, du championnat national de football féminin de première division et des championnats nationaux de football des jeunes de la saison 2019/2020 ;

1116 Yaoundé - Cameroun
sgoffice@fecafoot.org
www.fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable:M089600013325C

2. L'annulation des championnats régional, départemental, d'arrondissement et de football féminin deuxième division de la saison 2019-2020.

En conséquence et en application des dispositions du Règlement du championnat Elite One saison 2019-2020, le club classé 1er du championnat professionnel Elite One est déclaré champion 2019-2020 et représentera le Cameroun à la Ligue des clubs champions de la CAF.

En dérogation aux dispositions du Règlement du championnat Elite One saison 2019-2020, les clubs relégables et respectivement classés aux 15ème, 16ème, 17ème et 18ème places sont maintenus en championnat Elite One.
En application des dispositions du Règlement du championnat professionnel Elite Two, saison 2019-2020, les clubs respectivement classées 1er et 2ème dudit championnat, sont promus en championnat professionnel Elite One dès la saison 2020-2021.

En dérogation aux dispositions du Règlement du championnat Elite Two saison 2019/2020, les clubs relégables et respectivement classés aux 13ème et 14ème places sont maintenus en championnat Elite Two.

En application des dispositions du Règlement du championnat national de football féminin de première division, saison 2019-2020, le club classé 1er dudit championnat est déclaré champion 2019-2020.

En dérogation aux dispositions du Règlement du championnat national de football féminin de première division saison 2019-2020, les clubs relégables et respectivement classés aux 10ème, 11ème et 12ème places sont maintenus dans ledit championnat.

Tous les clubs des compétitions amateurs et des jeunes annulées sont réaffiliés d'office pour les compétitions de la saison 2020-2021 chacun en ce qui le concerne dans sa division de la saison annulée.

CAMEROON FOOTBALL FEDERATION
FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL
Le Président

LE PRESIDENT DE LA FECAFOOT

SEIDOU MBOMBO NJOYA

1116 Yaoundé - Cameroun
sgoffice@fecafoot.org
www.fecafoot-officiel.com
Numéro de contribuable:M089600013325C